

FICHE PROJET

Attractivité des entreprises et du territoire Cœur d'Hérault

Démarche territoriale qui s'appuie sur une démarche RSE ¹ : un levier de l'attractivité des entreprises et le lien au territoire

1

Maître d'ouvrage : SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	
Responsable du Projet, fonction : Annick FERRY – Responsable Pôle de Développement économique	
Statut du MO : Syndicat Mixte	
Commune du siège social : St André de Sangonis	Localisation du projet : St André de Sangonis
Adresse postale : Ecoparc Cœur d'Hérault - La Garrigue - 9 rue de la Lucques - 34725 Saint André de Sangonis	Ecoparc Cœur d'Hérault - La Garrigue - 1 rue du Moulin à Huile - 34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 04 67 02 01 01	Email : contact@coeur-herault.fr
Site Internet : https://www.coeur-herault.fr/	
DEBUT d'opération souhaité : 10/03/2020	FIN d'opération souhaitée : 31/12/2022

Descriptif du projet

Contexte / Historique :

Le Sydel Pays Cœur d'Hérault s'appuie sur son Pôle de développement économique pour faire de ce territoire un espace de projet, d'implantation, de création et de développement pour les entreprises. La proximité qu'il a avec les dirigeants du Cœur d'Hérault et son implication dans l'écosystème régional lui permettent de mener une politique de développement économique au plus près du terrain et totalement connectée aux problématiques des acteurs économiques.

A l'origine d'initiatives territoriales diverses en matière d'innovation, d'accompagnement, d'animation et d'offres de services, le Sydel mise sur le travail en réseau et les collaborations pour accompagner un développement économique durable du Cœur d'Hérault.

Au cœur de la grande Région Occitanie, le Cœur d'Hérault est un territoire pleinement connecté aux grandes agglomérations. Sa proximité avec les pôles universitaires, les centres de recherche et les réseaux

¹ Définition : « La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie par la [commission européenne](#) comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable. »

La norme [ISO 26000](#), standard international définit le périmètre de la RSE autour de 7 questions centrales :

1. la gouvernance de l'organisation
2. les droits de l'homme
3. les relations et conditions de travail
4. l'environnement
5. la loyauté des pratiques
6. les questions relatives aux consommateurs
7. les communautés et le développement local.

De nombreux outils se développent pour permettre aux entreprises de mieux quantifier leurs performances et leurs actions en matière de développement durable. Par ex., les entreprises utilisent désormais l'ACV (Analyse de Cycle de Vie) pour quantifier leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs impacts sur l'environnement. Autres outils RSE : Définition d'un rapport « RSE » ; Bilan Carbone, achats responsables... ».

Sources :

- <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/responsabilite-societale-entreprises-rse>
- <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/responsabilite-societale-des-entreprises>

GAL Cœur d'Hérault - LEADER 2014-2020

d'acteurs compétents, impacte directement son développement. Il représente un bassin de vie de près de 80 000 habitants situé à proximité des villes de Montpellier, de Béziers et de Millau. Il bénéficie ainsi de leur dynamique, facilitée également par la présence de 2 autoroutes gratuites (A75/A750). L'une des conséquences de cette position particulière est un taux de croissance démographique parmi les plus élevés de la Région : depuis 1982, le Pays Cœur d'Hérault affiche une croissance démographique annuelle moyenne soutenue, supérieure à celle du département de l'Hérault, de 1.7% /an.... mais aussi un taux de chômage à plus de 14%.

L'inadéquation des profils et des qualifications des demandeurs d'emplois au besoin des entreprises demeure une vraie problématique comme par exemple :

- Main d'œuvre technique qualifiée,
- Fonction support polyvalente ayant la maîtrise des outils digitaux,
- Managers de proximité.

Outre ce manque de ressources locales mobilisables, le Pays Cœur d'Hérault est un territoire qui, malgré ses atouts, a du mal à attirer les profils plus qualifiés et les jeunes diplômés. Les raisons sont multiples, telles que :

- l'éloignement de Montpellier, malgré l'accès par la A75,
- la perception d'un territoire moins dynamique que Montpellier sur les plans culturels, festifs et des loisirs,
- L'accès au logement paraît compliqué (peu de gros ensembles).
- la mobilité, la diversité de services
- l'attractivité des entreprises elles-mêmes ...

Son tissu économique est composé en grande partie d'entreprises de très petites tailles, essentiellement dans le champ de l'économie présentielle (artisanats, services, transports, ...) et ne bénéficie pas de l'inertie de grosses entreprises.

Ces leviers de développement que sont les compétences mobilisables sur un territoire et son attractivité ainsi que celle de ses entreprises sont insuffisants aujourd'hui pour palier à ce manque.

Une première analyse auprès des dirigeants du Club des entreprises du Cœur d'Hérault a fait ressortir, que les principales problématiques rencontrées sont :

- Trouver, attirer et fidéliser des personnes expérimentées,
- Intégrer des jeunes dans l'univers de l'entreprise,
- attirer les jeunes diplômés
- Gérer la mixité des publics,
- Faire face aux pics d'activité engendrés par la saisonnalité
- Etre suffisamment attractif pour concurrencer les offres d'entreprises bénéficiant d'une dynamique urbaine
- Etre implanté sur un territoire facilite leur attractivité

Une première initiative portée par le Club des Entreprises du Cœur d'Hérault, accompagnée par l'agence économique du SYDEL

Le Club des Entreprises Cœur d'Hérault regroupe, une trentaine d'entreprises multisectorielles sous un format associatif. Il est présidé par Jacques Beauclair (Président de l'entreprise Embouteillage Services) et bénéficie pour son animation de l'appui de l'agence économique.

Le but du Club est le partage et la capitalisation des pratiques professionnelles. Il s'inscrit depuis sa création, dans le développement économique de son territoire et notamment en se mobilisant pour créer un véritable maillage entre les secteurs économiques et les collectivités. Il œuvre au quotidien pour éviter l'isolement des dirigeants de TPE, pour mener des actions communes et créer un réseau d'entreprises ouverts aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises. Il agit également en tant que « ressource » apportant la vision des dirigeants dans les projets de territoire.

La volonté d'évolution et de professionnalisation des TPE a toujours été au cœur du projet de l'association. L'engagement du Club dans une démarche RSE s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre d'une

démarche Développement Durable réalisée en 2010, qui a été le point de départ pour le Club d'un ensemble d'actions mises en place

- tant dans chacune des entreprises mobilisées à cette époque (impact environnemental- relation clients – communication interne – politique d'achat - ...)
- qu'à l'échelle du CLUB (collaboration – mutualisation – démarches d'achat collectives – outils RH partagés – Outils RH - ...)

Au-delà de cette opportunité de revisiter des pratiques et d'échanger sur des améliorations visant à mieux fonctionner avec toutes les parties prenantes internes et externes de l'entreprise, cette action collective avait fait prendre conscience de l'impact plus général sur la performance et l'attractivité de leur entreprise, car elle touche tous ses aspects : la relation avec l'équipe et ses partenaires. Elle la met au cœur d'un cercle vertueux.

3

Au cours de l'année 2019, l'agence économique a accompagné un collectif d'entreprises membre du Club dans la mise en œuvre d'une action collective « Structurer le management et les RH des entreprises du cœur d'Hérault dans une approche RSE » en partenariat avec la DIRECCTE Occitanie (dans le cadre d'Appui Conseil RH).

Elles ont identifié, à travers les premières approches réalisées dans le cadre de leur démarche RSE, que **l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail de leurs collaborateurs pouvait être un réel levier d'action** et de performance. Elles savent également **que leur niveau d'action est insuffisant pour réussir leurs recrutements et consolider leurs équipes. Le territoire doit également renforcer son attractivité.**

Les dirigeants souhaitent aujourd'hui, franchir une nouvelle étape et engager très concrètement **l'évolution de leurs entreprises, vers une meilleure prise en compte du facteur humain, dans leur développement.** Pour ce faire, ils souhaitent s'adosser à un processus expérimental structuré, qui permet une imprégnation jusqu'au collaborateur.

Leur hypothèse de départ : **« Si le travail des équipes est de qualité et qu'il fait bon travailler dans l'entreprise, elle sera plus performante, plus attractive. Si cette démarche est menée par d'autres entreprises sur le Territoire, alors, cela générera un impact positif à plus grande échelle. Le territoire et les autres entreprises en bénéficieront directement. ».**

Les membres du Club se positionnent comme des ambassadeurs de la démarche. En effet, tous les dirigeants de TPE mesurent l'impact du capital humain dans leur réussite, mais ne détiennent pas, pour autant, les modalités et les indicateurs leur permettant de mener une démarche d'amélioration continue, s'il la déconnecte de leur environnement.

Cette proximité historique des dirigeants avec l'agence de développement économique et les élus du Pays Cœur d'Hérault est un atout pour pouvoir initier une action territoriale expérimentale visant l'attractivité des entreprises et du territoire, bénéficiant d'une synergie d'actions vertueuses internes et externes, inscrite dans une démarche RSE.

Enjeux du projet :

Porter une action expérimentale à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault basée sur les hypothèses suivantes :

- une démarche vertueuse menée au cœur de l'entreprise impacte sa performance, ses recrutements et son territoire. « Ce que l'on fait à l'intérieur se voit à l'extérieur »
- Le renforcement de l'attractivité d'un territoire contribue à son développement économique et impacte le recrutement et la compétitivité de ses entreprises.

Il s'agira de s'appuyer sur des expériences réussies d'actions locales, menées avec les entreprises pour porter un projet ambitieux, permettant :

- de réaliser un diagnostic de l'attractivité des entreprises du Cœur d'Hérault auprès de 100 dirigeants
- d'accompagner des entreprises dans leur démarche de progrès sur la base des éléments du diagnostic réalisé (intégrée à une démarche RSE). Accompagnement individuel et/ou collectif pour 25 entreprises concernées
- de réaliser un diagnostic de l'attractivité du territoire,
 - au regard des entreprises du Cœur d'Hérault interviewés = 100 dirigeants
 - au regard des élus et des acteurs économiques du Cœur d'Hérault
- d'Identifier les leviers pour améliorer l'attractivité territoriale et la préconisation d'actions

Cette expérimentation proposera une modélisation de la démarche et un partage d'expérience.

Objectifs prioritaires :

- Faciliter une démarche de réflexion plus globale, afin d'identifier les facteurs clés de succès de l'attractivité du territoire, pour les entreprises et les collaborateurs.
- Identifier comment les entreprises, à leurs niveaux, peuvent contribuer à l'attractivité du territoire,
- Sensibiliser les entreprises du Cœur d'Hérault aux enjeux de l'attractivité de l'entreprise et du territoire sur leur recrutement, leur performance et leur développement
- Mettre en œuvre des actions QVT et d'attractivité concrètes au sein des entreprises, afin de faire évoluer la relation au travail et à l'entreprise,
- Créer des liens de qualité entre les entreprises et les parties prenantes pouvant agir sur l'attractivité du territoire et des entreprises,
- Créer une dynamique d'échanges et de partages entre des dirigeants d'entreprises et le territoire, autour de la QVT, de la RSE et de l'attractivité des entreprises,
- Accompagner des entreprises de façon individuelle et collective à mettre en œuvre des actions dans le cadre de leur démarche RSE et d'en mesurer l'impact, sur leur attractivité.
- Présenter aux élus et aux institutionnels locaux, des propositions concrètes, qui viennent du terrain et des entreprises,
- Faire émerger des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre par le territoire
- Construire un outil méthodologique, qui puisse être utilisé par d'autres collectifs d'entreprises, pour développer leur attractivité, par l'amélioration des conditions de travail et de vie sur un territoire, dans une approche RSE.
- Faire bénéficier d'autres structures similaires de l'expérience du Club et des entreprises mobilisées.

4

Cibles prioritaires :

Les entreprises du Cœur d'Hérault

Actions et modalités de mise en œuvre :

Approche méthodologique :

Nous souhaitons mener ce projet territorial sur un mode expérimental. Nous nous adosserons pour cela à la « méthode de l'évaluation embarquée » élaborée par le réseau ANACT/ ARACT, qui propose une démarche en trois étapes :

- Lancer et cadrer la méthode
- Evaluer et faire des recommandations
- Décider et mettre en œuvre

Il se peut, qu'étant données la teneur et la nature du projet, nous soyons amenés à ajuster la méthode et ses outils. Nous avons reconnu la dimension collaborative de cette méthode et nous souhaitons appréhender l'Attractivité par les axes proposés, que sont : La performance / Le métier / les conditions de travail / RSE à l'échelle de l'entreprise puis par les axes : services, proximité, appui, ... à l'échelle du territoire.

Pour mener l'expérimentation avec un groupe d'entreprises, **il sera pris appui sur le Club des entreprises du Cœur d'Hérault déjà mobilisé et impliqué dans une démarche RSE.**

Notre approche doit permettre :

- aux entreprises d'explorer des territoires qu'elles ont beaucoup de mal à appréhender seules : nouvelle organisation, construction de partenariats, mise en place d'avantages non monétaires, ..., lien au territoire.
- au territoire, à travers ses parties prenantes politiques, institutionnelles et techniques, de contribuer à l'attractivité des entreprises.
- Aux entreprises et au territoire de travailler en synergie en mode collaboratif

Nous nous appuyerons sur deux instances de pilotage, qui seront garantes de la cohérence de la démarche et de sa valorisation des réalisations :

Nous nous appuyerons sur deux instances de pilotage, qui seront garantes de la cohérence de la démarche et de sa valorisation des réalisations :

Le COPIL : Pilotage stratégique et suivi du projet

- **But** : Valider les orientations du projet et évaluer l'impact du projet.
- **Constitution du COPIL** : SYDEL (Pôle de développement éco) / Président du Club des entreprises / Responsable des services Eco des Communautés de Communes du Cœur d'Hérault / représentant des financeurs / Président commission économique du SYDEL / représentant du Cabinet retenu /
- **Rencontres COPIL** : 2 à 3 rencontres (dont au lancement et à la clôture du projet)

5

Le COTECH : Pilotage opérationnel du projet

- **But** : Suivre le projet et Veiller à ce que le rythme et les orientations stratégiques du projet soient bien respectés et valoriser les réalisations.
- **Membres du COTECH** : SYDEL (Pôle de développement éco) / Président du Club / Responsable des services Eco des Communautés de Communes du Cœur d'Hérault / autres membres de la commission «Revue de projets» du CH (Consulaires – représentants chambre des experts comptables du CH / représentant du Cabinet retenu
- **Rencontres COTECH** : 3 à 4 rencontres.

Plan d'actions

Phase n°1 Diagnostic attractivité des entreprises et du territoire (100 entreprises interviewées)

But : Appréhender et mesurer les indicateurs clés. Engager les différents acteurs dans une démarche d'amélioration et de développement de l'attractivité des entreprises et du territoire.

Objectifs :

- Interpeler le dirigeant sur l'impact que peut avoir la QVT et le RSE sur l'attractivité de son entreprise,
- Poser la problématique « attractivité » des entreprises.
- Répertoire et quantifier les principales difficultés rencontrées par chaque entreprise en termes d'attractivité.

Phase n°2 - Analyse des données de terrain dans les 10 entreprises « pilotes » et identification des leviers d'amélioration

But : Faire émerger une dynamique d'action autour de l'attractivité des entreprises et du territoire, par l'amélioration des conditions de travail.

Objectifs :

- Identifier les verrous de l'attractivité des entreprises et en identifier les causes (performance / métiers / conditions de travail).
- Identifier les leviers de travail pour chaque entreprise (prévention des risques, QVT, RSE, amélioration des conditions de travail, réduction des facteurs de pénibilité, modifier le contenu du travail...)
- Identifier les réponses nouvelles et ambitieuses pour améliorer l'attractivité des entreprises à l'échelle du territoire,

Phase n°3 : Accompagnement des entreprises

But : Concrétiser l'engagement du Club dans l'attractivité du territoire par une démarche QVT.

Objectifs :

- Explorer des réponses nouvelles et ambitieuses pour améliorer l'attractivité de chaque entreprise par la mise en œuvre d'une démarche QVT personnalisée.

- Formuler aux parties prenantes concernées des propositions concrètes pour améliorer la QVT au niveau du territoire.
- Modélisation du projet de développement et de la stratégie de l'entreprise, par son dirigeant.
- Faire bénéficier à l'échelle d'un réseau d'entreprises de la dynamique d'amélioration des conditions de travail portée par les 10 entreprises pilotes en favorisant le regard croisé entre pairs
- Faire bénéficier les entreprises du Cœur d'Hérault d'un retour d'expérience et des moyens pour y arriver.

Phase n°4 : Valorisation de la démarche - capitalisation et de transfert

6

But :

Cette action rentre dans le cadre d'une d'ingénierie territoriale, portée par le Sydel Pays Cœur d'Hérault. Elle s'appuie sur un réseau d'entreprises fortement engagées « RSE » et QVT (Qualité de vie au Travail) qui bénéficie d'une proximité et d'une bienveillance politique et institutionnelle locale.

Cette action territoriale a été également pensée en termes de « ressource » mobilisable par d'autres collectifs et d'autres territoires.

Les membres du CLUB, dirigeants de TPE, sont convaincus de l'importance de leur rôle et de l'impact de leur investissement, mais qu'une aide extérieure, des outils et des méthodes sont primordiaux.

Parallèlement, le territoire ne peut agir sur son attractivité sans la contribution d'entreprises.

Le projet présenté a donc vocation à être modélisé et partagé à d'autres collectifs territoriaux ou d'autres entreprises souhaitant agir sur leur attractivité.

Objectifs :

- Mettre en valeur l'effet démultiplicateur d'une démarche collaborative Publique/Privée menée à l'échelle d'un territoire sur le lien entre Attractivité et démarche RSE
- Présenter une méthodologie et permettre la duplication du modèle
- Contribuer par une communication régulière et pertinente sur les actions engagées, à favoriser l'attractivité des entreprises et du territoire.
- Tirer des enseignements, des initiatives spécifiques engagées au niveau des entreprises et du territoire pour en favoriser leur déploiement.
- Mise en évidence des avancées et des initiatives individuelles et collectives permettant d'impacter l'attractivité des entreprises et du territoire,
- Modéliser une méthodologie permettant à un autre collectif de TPE / PME d'engager une démarche similaire.

Personnes en charge du projet (préciser leur fonction, rôle dans le projet, profil / expériences) :

Annick Ferry

Responsable du Pôle de développement économique du SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Rôle dans le projet : Coordination générale

Profil / expériences = Cheffe de projets - Développement économique territorial - Accompagnement/suivi d'entreprises - Responsable de service

Pauline Grosset Grange

Chargée de mission Pôle de développement économique du SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Rôle dans le projet : Appui technique et organisationnel

Profil / expériences = Cheffe d'entreprise - Enseignement - Accompagnement/suivi d'entreprises

Laure Barcelo

Assistante administrative Pôle de développement économique du SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Rôle dans le projet : Appui administratif

Profil / expériences = Assistante administrative - Secrétariat - Accueil

Partenaires techniques associés du projet (préciser leur rôle et la forme du partenariat - informel, lettre d'engagement, contrat, convention...) :

Le Club des Entreprises du Cœur d'Hérault :

Rôle dans le projet : Support d'expérimentation – Démarche RSE-QPV – Retour d'expérience Attractivité et besoins. Forme du partenariat : Convention

Réalisations/résultats/impacts attendus :

Les effets attendus sont à différents niveaux :

Au niveau des dirigeants :

- Les faire gagner en sérénité en les accompagnant à mener une réelle démarche prospective qui leur permettent d'engager des actions cohérentes avec leurs projets et leurs valeurs,
- Les aider à mieux gérer leur niveau de stress, en les accompagnant à formuler des demandes d'aide et en fonctionnant sur un mode projet,
- Influencer sur leur état d'esprit en les sortant de leur isolement et en abordant en collectif des sujets délicats.

7

Au niveau des collaborateurs et de l'entreprise :

- Améliorant l'ambiance de travail au sein des entreprises par la mise en œuvre de démarches collaboratives, sur des sujets importants pour l'entreprise et les collaborateurs (environnement, sécurité, la reconnaissance, ...)
- La création de liens sociaux de qualité, par la structuration des process RH adaptés au format et aux besoins des entreprises (parcours professionnels, formations, partage de la valeur créée, ...).
- La diminution de la pénibilité et des phénomènes d'usure par l'exploration de solutions alternatives (travail en temps partagé, digitalisation, partenariats, révision des processus métiers, aménagement des postes de travail ou horaires, ...)

Au niveau du territoire :

- La prise en compte par les politiques et institutionnels des besoins des entreprises en termes d'aménagement, de mobilité, d'environnement de travail, de visibilité,
- L'amorce d'une dynamique d'action collective de QVT territoriale qui intègre les entreprises et leurs collaborateurs.

Développement(s) envisagé(s) /réalisés sur le moyen/long terme :

Développement de l'action auprès des entreprises

Appui à la mise en œuvre ou étude de faisabilité d'actions ou de services à proposer sur le territoire en faveur de l'attractivité

Plan de financement prévisionnel du projet proposé par le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage public : Taux d'aide publique maximum de 80 % Maitre d'ouvrage : public

Régime d'aide pré identifié : Hors aides d'état

Actualisé au 15/12/2022

Dépenses en € TTC					Financements			
Libellé	Montants en € TTC réalisé TOTAL	Assiette éligible Etat-DETS TTC	Assiette REALISEE-DDP Etat-DETS TTC	Assiette éligible Leader en € TTC	Origines	Montants en € TTC réalisé	Assiette éligible Leader en €	Taux
Prestation d'accompagnement	60 000,00 €	66 300,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	FEADER - LEADER	60 000,00 €	60 000,00 €	55,59%
Prestation animation Assises	2 820,00 €		2 820,00 €	2 820,00 €				
Traiteur	4 180,36 €	3 000,00 €	3 958,26 €	4 500,00 €	Etat-DETS (aide proratisée à 23 686.71)	25 000,00 €	23 686.71 €	21,95%
Salle	1 080,00 €							
Ss-total C - Etudes, conseils, prestations	67 000,36 €	69 300,00 €	66 778,26 €	67 320,00 €				
Coordination générale	23 375,60 €	15 366,09 €	23 425,03 €	17 195,53 €				
Appui technique et organisationnel	16 706,18 €	10 354,29 €	15 009,14 €	16 206,16 €	Total fin. publics	85 000,00 €	83 686.71 €	77.54%
Assistante administrative	1 905,93 €	1 737,67 €	1 906,83 €	1 905,93 €				
Ss-total D - Ingénierie, frais de personnel	41 987,70 €	27 458,05 €	40 341,00 €	35 307,62 €				
Communication - assises - livre blanc	1 140,00 €	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €	Autofinancement	32 035,09 €	24 237,05 €	22,46%
Ss-Total E - Communication	1 140,00 €	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €	Total Autofinancement	32 035,09 €	24 237,05 €	22,46%
Déplacements	608,87 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €				
Coûts indirects *	6 298,16 €	149,18 €	0,00 €	5 296,14 €				
Ss-total G - Frais mission, coûts indirects	6 907,03 €	699,18 €	0,00 €	5 296,14 €				
					Total Autofinancement	32 035,09 €	24 237,05 €	22,46%
Montant Total	117 035,09 €	102 857,23 €	107 119,26 €	107 923,76 €	Montant Total	117 035,09 €	107 923,76 €	100,00%

Positionnement par rapport à la stratégie et au plan de développement du GAL

AXE GAL :	Axe 2 : Réussir la TRANSITION écologique et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale et de développement économique	
Fiche-Actions GAL	2.1 : « Adapter nos entreprises et nos collectivités à la transition écologique et énergétique »	
Sous-Mesure FEADER	19.2 – Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	
	Plancher FEADER : 4 000 €	Plafond FEADER : 60 000 €
Type d'opération concerné GAL	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux démarches de recherche-action en lien avec la RSE et le développement durable. - Appui à la création et à la structuration de dispositifs mutualisés favorisant les coopérations d'acteurs publics et privés (par exemple : mutualisation de moyens techniques, humains). 	

Observations du GAL :

Axe 2 Réussir la TRANSITION écologique et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale & dév. éco.

2.1 Adapter nos entreprises et nos collectivités à la transition écologique et énergétique			
De quelle manière le projet ou l'action va permettre / a permis le développement de démarches RSE sur le territoire ?			
Projet dont l'objet même est de promouvoir la démarche RSE et d'accompagner des entreprises dans leur engagement RSE			
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Contribution du projet
Réalisation	Nombre de projets collectifs relatifs au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	4	+ 1
Réalisation	Nombre de personnes ayant participé ou participantes aux actions de sensibilisation, information	300	+ 222 participants (82 questionnaires, 35 interviews + 105 participants aux Assises de la TPE)
Réalisation	Nombre de projets pilotes réalisés dans le domaine de la transition énergétique et écologique	3	+ 1
Résultats	Evolution du nombre d'actions RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) soutenues	10	+ 2 (accompagnement collectif + réalisation d'un Bilan sur le levier RSE dans la recherche d'attractivité)

Informations complémentaires

Date réception Région : 10/03/2020 ; **Date AR Complet/Incomplet :** envoi dossier complet à l'AG-Région le 16/12/2022

Comité Technique du 13/01/2020 : Avis favorable avec la note provisoire de 8/10.

Opportunité CoPro par consultation écrite du 27 février 14 mars 2020 : **Avis favorable avec la note finale de 8/10**

Avis règlementaire de l'Autorité de gestion : Avis FAVORABLE

Programmation CoPro en consultation écrite du 21/04 au 03/05/23 :

Avis favorable / défavorable / réservé / sous-réserve : Commentaires/recommandations